

*SUR CERTAINES DISPOSITIONS VALVULAIRES
DES VEINULES SUS-HÉPATIQUES,*

PAR M. H. NEUVILLE.

L'existence de valvules dans l'appareil sus-hépatique est, pour le moins, d'une extrême rareté. Il a été décrit des dispositions valvulaires dans les veines centrales des lobules du Phoque et du Chien, mais ces descriptions laissent bien des doutes sur la nature exacte des dispositions observées.

BRISSAUD et SABOURIN⁽¹⁾ ont mentionné, chez les deux Mammifères précités, dans les vaisseaux collecteurs des capillaires (auxquels ils attribuent, conformément à la manière de voir de SABOURIN, non pas la position intralobulaire habituellement admise, mais une position périlobulaire), «des replis comparables, toutes proportions gardées, avec les valvules conniventes de l'intestin».

DIEULAFÉ⁽²⁾ a décrit les veines intralobulaires du Phoque comme «présentant un diamètre transversal considérable et très variable, en raison de nombreuses bosselures... se caractérisant par la moindre épaisseur des tuniques veineuses à leur niveau»; aux points rétrécis, ajoute-t-il, «la paroi est plus épaisse et fait dans la lumière du vaisseau une saillie qui esquisse une valvule». DIEULAFÉ a figuré la disposition qu'il décrit ainsi; d'après cette figure, il est facile de voir qu'il s'agit de dilatations et de rétrécissements très irréguliers à la fois dans la forme de chacun d'eux et dans leur disposition d'ensemble; cette disposition ne présente aucun arrangement de quelque netteté; si elle forme par places des «esquisses de valvules», cette apparence est bien peu accentuée et son caractère valvulaire est extrêmement douteux.

Ayant eu à étudier la vascularisation hépatique des Hippopotames, et ayant constaté, dans certaines de leurs veinules sus-hépatiques, l'existence de véritables valvules, j'ai tenu à comparer ces dispositions à celles que présentent les autres Mammifères aquatiques et ai repris, à cette occasion, l'examen des vaisseaux sus-hépatiques des Phoques. Les pièces plongées directement dans l'alcool ou le formol, sans injection préalable, m'ont paru

⁽¹⁾ Sur la constitution lobulaire du foie et les voies de la circulation sanguine intrahépatique (*Comptes rendus des séances de la Société de Biologie*, 1888, p. 757-762).

⁽²⁾ Sinus veineux du foie du Phoque (*Bibliographie anatomique*, 1901, p. 233-238);

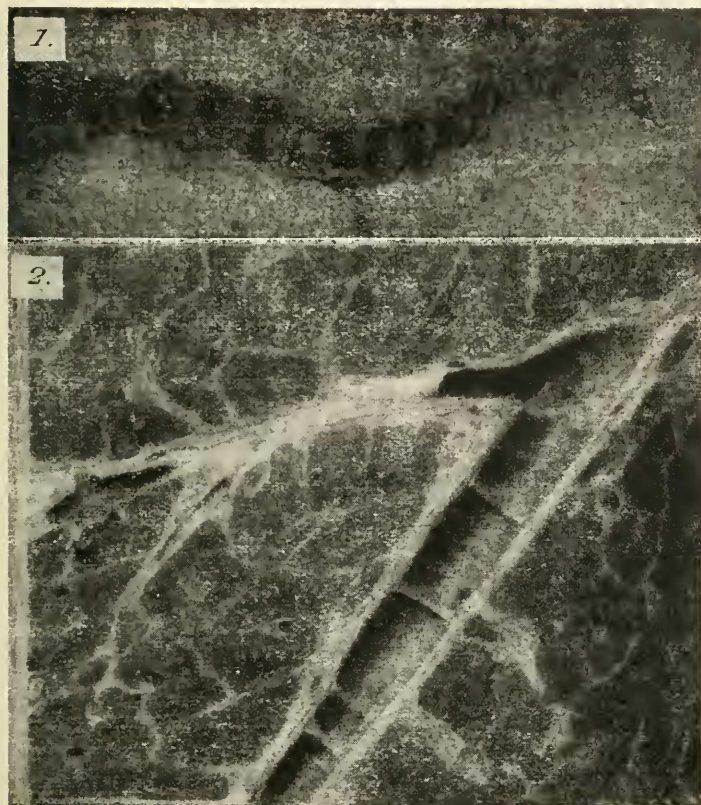
les plus propres à ces recherches : je me suis convaincu, en effet, que les injections vasculaires altèrent trop fréquemment la forme des fins vaisseaux du foie; de même qu'elles entraînent les plus étranges méprises quant au volume des sinus veineux sus-hépatiques. Sur des pièces ainsi préparées, c'est dans les veinules collectrices des veines sublobulaires de Kiernan, et non dans les veines centrales des lobules, que j'ai observé, chez les Phoques, des dispositions pouvant être considérées comme valvulaires. La figure ci-contre (fig. 1) suffit, je crois, à mettre ces dispositions en évidence; elles consistent en renflements réguliers, juxtaposés, transformant la veine en une série de cavités sphériques dont le diamètre s'accroît comme le fait ailleurs celui des veines de type banal, et dont la régularité, tant pour chacune de ces cavités que pour l'ensemble qu'elles forment, est frappante. De telles dispositions ne sont pas sans rappeler celles des lymphatiques, mais la structure des parois, et surtout la présence de caillots sanguins, lèveraient au besoin tous les doutes.

Chez l'Hippopotame, ce sont également les veinules collectrices des veines sublobulaires qui m'ont présenté des dispositions valvulaires bien nettes. Mais ici l'aspect est tout différent : les veinules sont d'apparence normale, sans aucune dilatation. Des replis de la paroi forment, dans des plans normaux à l'axe de la veine, des saillies valvulaires rétrécissant le calibre de celle-ci sans présenter la disposition habituelle des valvules veineuses, dont le type est généralement conforme à celui des valvules sigmoïdes de l'aorte. Ces sortes de valvules partagent la veine en biefs de longueurs inégales. La figure 2 en montrera les caractères essentiels; une comparaison avec les valvules conniventes de l'intestin serait ici assez justifiée.

Il semble que ces dispositions valvulaires des veinules sus-hépatiques du Phoque et de l'Hippopotame soient, malgré leur différence d'aspect, foncièrement équivalentes. Je crois impossible de les considérer, les unes et les autres, comme capables d'empêcher complètement le reflux du sang, ainsi que le font les valvules du type sigmoïde. Elles doivent en retarder le cours, et, d'autre part, la progression du calibre vasculaire devant rendre le flux vers les grosses veines sus-hépatiques plus facile que le reflux vers les capillaires du lobule, elles peuvent avoir un rôle adjuvant non négligeable quant à l'accumulation et à une certaine stagnation du sang dans le sinus sus-hépatique pendant les plongées.

Les mêmes nécessités existant, à ce point de vue, pour les autres Mammifères aquatiques, il m'a paru intéressant de rechercher si des particularités du même genre s'y observent. Je n'ai pas réussi à en retrouver chez le Dauphin et l'Otarie; les dispositions sinusiformes sus-hépatiques sont cependant, chez ce dernier Pinnipède, identiques à celles des Phoques, et, dans le Dauphin, où elles sont beaucoup moins accentuées, elles sont assez voisines de celles de l'Hippopotame.

Voilà donc quatre cas où l'adaptation à la vie aquatique a entraîné la formation de sinus veineux sus-hépatiques. Des deux cas où les sinus sont le plus développés (Phoque et Otarie), l'un présente des dispositions valvulaires dans la profondeur du foie, l'autre ne paraît pas en présenter; et



Cintract, phot.

Fig. 1. — *Phoca hispida* sub-sp. *sibirica* Gm.

Coupe du foie, sectionnant longitudinalement une veinule sus-hépatique. $\times 6$.

Fig. 2. — Hippopotame.

Même préparation, même grossissement.

Des deux cas où les sinus sont le moins développés, l'un (Hippopotame) présente, lui aussi, des dispositions valvulaires, tandis que l'autre (Dauphin) en paraît dépourvu. Il n'y a donc pas corrélation entre l'existence de sinus veineux sus-hépatiques, même très développés, et la

présence, dans les veinules sus-hépatiques, de dispositions valvulaires. Celles-ci peuvent, semble-t-il, être considérées comme réalisant un perfectionnement intéressant à constater, mais dont l'absence est compatible avec l'accumulation de quantités considérables de sang dans l'appareil veineux sus-hépatique.

BRISSAUD et SABOURIN (*loc. cit.*) ayant rapproché le Phoque et le Chien quant au détail qu'ils mentionnent (voir p. 137) dans la vascularisation du foie, j'ai cherché à retrouver dans le foie du Chien des dispositions comparables à celles du Phoque; or c'est tout au plus si quelques-unes des veinules sus-hépatiques de cet animal m'ont présenté des tendances à la formation de replis qui, là où je les ai vus, m'ont paru de simples ébauches de valvules ostiales. Je ne doute pas de la réalité des descriptions faites par ces auteurs, bien que je n'aie pu les vérifier; je reste seulement persuadé qu'elles se rapportent, ainsi que celles de DIEULAFÉ, à des dispositions différentes, quant à leur détail et quant à leur siège, de celles que je viens de signaler.